## **ASSURANCE AUTO**

**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2021** 

**GMF 1ER ASSUREUR DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC** 



ASSURÉMENT HUMAIN

\*2 mois de cotisation offerts, la 1<sup>ère</sup> année (hors droit d'entrée, contribution attentats et fonds d entraide), pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle -Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois Perret.Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



TBWA\PARIS Réf. : 0719.1 - Janvier 2021.